

COMMUNE DE HILSENHEIM
PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 04 JANVIER 2022

Présents :

MOSSER Mireille - JEHL Pascal - THOMANN Sabrina - UHL Christophe – SCHMIDT Isabelle -
MATHIEU Arnaud -
CASPAR Lucien - CROVISIER Catherine - DEICHLER Nathalie - DE SOUSA Muriel - EHRHART Elisabeth -
EHRHART Katia - HEINRICH Claude - HUCK Audrey - KLEIN Arnaud - KOPP Eric - LUTHRINGER Sandra -
SELLET Angélique - STOECKEL Joël - VINCENT Ludovic - WEBER Sylvain.

Excusés :

BARTH Claire ayant donné procuration à MATHIEU Arnaud
BALLAND Nathalie ayant donné procuration à JEHL Pascal

Dans le cadre du contexte sanitaire actuel et afin de respecter les règles sanitaires et notamment la distanciation sociale, le Conseil Municipal se réunit dans la salle de la Maison des Associations sis au 16 rue de Bindernheim, le mardi 04 janvier 2022 à 18 heures 30, sous la présidence de Madame la Maire MOSSER Mireille.

L'avis en a été publié par affichage à la porte de la Mairie. La convocation datée du 30 décembre 2021 a été adressée aux membres du Conseil dans les délais prescrits par la réglementation en vigueur. Les services de l'Etat ont été informés par courriel le 31/12/2021 du changement du lieu de réunion du conseil municipal.

La Maire souhaite également la bienvenue au conseil municipal et leur adresse ses meilleurs Vœux pour cette nouvelle année.

Avant l'ouverture de la séance, elle souhaite rajouter un point à l'ordre du jour concernant le recensement de la population. Aucun élu n'émet d'objection. Elle fait circuler une liste d'émargement en début de séance.

ORDRE DU JOUR

- 1. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE**
- 2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 09 NOVEMBRE ET 16 DECEMBRE 2021**
- 3. DECISIONS PRISES PAR LA MAIRE DANS LE CADRE DES DELEGATIONS CONSENTIES**
 - 3.1. Droit de préemption urbain
- 4. FINANCES LOCALES**
 - 4.1. Décisions modificatives
- 5. DOMAINE DE COMPETENCE PAR THEMES**
 - 5.1. Aménagement du territoire – Circulation des véhicules à moteur sur l'ensemble des chemins ruraux
 - 5.2. Restauration du Laufgraben entre Hilsenheim et Bindernheim

COMMUNE DE HILSENHEIM
PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 04 JANVIER 2022

5.3. INSEE - Recensement de la population – modification des décisions prises par le conseil en séance du 06 juillet 2021

6. COMMANDES PUBLIQUES

6.1. Marchés publics – Attributions des marchés

- Rue des Pommiers et Chemin des Cerisiers
- Rue Grendel et rue des Blés

7. DIVERS ET COMMUNIQUE

-----*-----

1. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Le conseil municipal, sur proposition de Mme la Maire

DESIGNE Mme SCHMIDT Isabelle comme secrétaire de séance.

APPROUVE A L'UNANIMITE

2. APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DES SEANCES DU 09 NOVEMBRE ET 16 DECEMBRE 2021

Les procès-verbaux des séances du 09 novembre 2021 et 16 décembre 2021 préalablement transmis aux conseillers municipaux font l'objet de diverses observations.

Mr STOECKEL constate que le procès-verbal de la séance du 09 novembre 2021 ne reprend pas les discussions tenues en séance concernant Caroline GIESI.

Mme HUCK Audrey aux dires de Mr STOECKEL, constate effectivement qu'il n'est pas fait allusion de Caroline, il y a bien lieu de mettre les débats tenus pendant la réunion du conseil.

Le secrétaire de séance UHL Christophe est invité à reprendre la rédaction du procès-verbal en s'appuyant sur l'enregistrement de la séance

Mr STOECKEL remarque que dans ce même procès-verbal sous le point « Divers », au dernier paragraphe, il est écrit que Mme la Maire a rendu attentif la personne irrespectueuse de bien vouloir s'exprimer avec moins de violence.

A aucun moment, Mr STOECKEL ne se souvient de ces paroles à l'encontre d'un conseiller

Mme la Maire confirme qu'elle a bien tenu ces propos mais que la personne n'a pas entendu ses dires

Mr STOECKEL demande au secrétaire de séance de ré écouter l'enregistrement et de retranscrire le cas échéant.

Le conseil municipal entendu toutes ces remarques,

APPROUVE le procès-verbal de la séance du 09 novembre 2021

ADOpte PAR 18 VOIX POUR – 1 ABSTENTION – 4 VOIX CONTRE (CROVISIER Catherine – EHRHART Katia – HUCK Audrey – STOECKEL Joël)

COMMUNE DE HILSENHEIM
PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 04 JANVIER 2022

RETRANSCRIPTION DES DIRES MANQUANTES LORS DE LA SEANCE DU 09 NOVEMBRE 2021

- L'adjoint administratif recruté pour la gestion de l'OMSLC, n'est plus en fonction. Le contrat était un CDD de 6 mois arrivé à échéance le 31/10/2021, renouvelable avant la stagiairisation. Mme LUTHRINGER Sandra souhaite savoir pourquoi son contrat n'a pas été renouvelé. Mme la Maire explique que la personne, pour des raisons professionnelles, n'a pas convenu pour ce poste et qu'elle ne désire pas évoquer les dysfonctionnements par respect. Mr STOECKEL souhaite connaître la position de l'adjointe responsable du personnel qui répond s'aligner à la décision de Mme la Maire. Mme la Maire précise que la personne n'a pas voulu accepter le contrat complémentaire. Mr STOECKEL questionne la DGS quant au travail de cet agent sur ces 6 mois. La DGS répond que la personne était agréable, toute l'équipe avait de très bons contacts avec elle, une entraide existait au sein de l'équipe administrative et qu'elle était compétente pour elle. Elle fait également part que ce n'est pas à la DGS de décider sur ce poste. Mr STOECKEL souhaite savoir si la future candidate sera du village. Mme la Maire réplique qu'une nouvelle offre d'emploi sera publiée. Les candidates seront reçues pour un entretien avant toute embauche. Mr STOECKEL est en désaccord avec tous ces dires. Plusieurs adjoints lui ont confirmé que la décision était unilatérale et que les adjoints étaient satisfaits du travail de la personne. Il souhaite savoir qui ment, si officiellement Mme la Maire a annoncé qu'elle ne souhaitait ne pas avoir recours à du personnel habitant le village. Mme la Maire confirme que ceci est une position qui a été dite avant l'embauche. Après cette expérience, Mme la Maire explique que pour ces postes spécifiquement, entre autres, en raison de conflits d'intérêts, elle se positionnera si possible sur une préférence d'embauche extérieure.

Concernant la séance du 16 décembre 2021, Mme HUCK Audrey remarque que sa présence n'est pas prise en compte. Cet oubli s'explique par une venue en retard lors de l'ouverture de la séance

Mme HUCK Audrey est enregistrée comme présente lors de la séance du 16 décembre 2021.

Le procès-verbal de la séance du 16 décembre 2021 est

ADOpte PAR 15 VOIX POUR – 3 ABSTENTIONS

Mr STOECKEL s'interroge quant à la liste d'émargement qui a circulé en début de séance. Il fait remarquer que depuis qu'il est au conseil municipal (20 ans) jamais une fiche de présence avec demande de signature, n'a été soumise aux conseillers municipaux. Il ne la signera pas car sa présence est déjà enregistrée en début de séance.

Mme la Maire fait remarquer qu'une liste d'émargement en début de réunion des commissions existe bien et qu'elle ne fait que suivre scrupuleusement les demandes légales de présence en début de réunion du conseil municipal.

COMMUNE DE HILSENHEIM
PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 04 JANVIER 2022

3. DECISIONS PRISES PAR LA MAIRE DANS LE CADRE DES DELEGATIONS CONSENTIES
--

3.1 Droit de préemption urbain

Dans le cadre du droit de préemption, la commune est prioritaire pour acquérir les biens ci-dessous avant d'être proposé aux acquéreurs potentiels.

La Maire n'a pas fait valoir son droit de préemption pour les transactions présentées au conseil municipal

LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE

4. FINANCES LOCALES

4.1. DECISIONS MODIFICATIVES

A) Compensation perte de ressources

A la demande de la trésorerie de SELESTAT, un titre avait été émis en 2020 concernant une dotation prévue au titre du dispositif de compensation des pertes de ressources pour une somme de 25 324 €.

La commune ne bénéficie finalement pas du versement de cette compensation.

Entendu en ses explications l'adjointe en charge des finances et au vu des insuffisances budgétaires,

Le conseil municipal

APPROUVE la décision modificative comme suit :

Objets : COMPENSATION PERTES DE RESSOURCES

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
022 (022) : Dépenses imprévues	-25 324,00		
6718 (67) : Autres charges exceptionnelles s	25 324,00		
	0,00		
Total Dépenses		Total Recettes	

ADOpte A L'UNANIMITE

COMMUNE DE HILSENHEIM
PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 04 JANVIER 2022

B) Caisse des Dépôts et Consignation

Suite à l'émission de mandats et titres à tort en 2018,

Entendu en ses explications l'adjointe en charge des finances et au vu des insuffisances budgétaires,
le conseil municipal

APPROUVE la décision modificative comme suit :

Objets : CAISSE DES DEPOTSET CONSIGNATION

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
022 (022) : Dépenses imprévues	-5 900,00		
673 (67) : Titres annulés (sur excercices an	5 900,00		
	0,00		
Total Dépenses	0,00	Total Recettes	

ADOpte A L'UNANIMITE

C) Charges de personnel

Entendu en ses explications l'adjointe en charge des finances et au vu des insuffisances budgétaires
pour couvrir les nombreuses heures complémentaires faites dans le cadre de la désinfection des
bâtiments,

le conseil municipal

APPROUVE la décision modificative comme suit :

Objets : CHARGES DE PERSONNEL

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
022 (022) : Dépenses imprévues	-21 000,00		
6413 (012) : Personnel non titulaire	16 000,00		
6451 (012) : Cotisations à l'URSSAF	5 000,00		
	0,00		
Total Dépenses	0,00	Total Recettes	

ADOpte PAR 22 VOIX POUR - 1 ABSTENTION

COMMUNE DE HILSENHEIM
PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 04 JANVIER 2022

D) Atelier communal

Un crédit de 30 000€ TTC avait été voté pour l'acquisition de matériels & moyen de déplacement pour les besoins du service technique.

Un broyeur avait été acquis pour un montant de 6 606€ TTC, soit un solde de 23 394 € TTC

La commune souhaite remplacer son parc automobile vieillissant devenu onéreux à entretenir. (Master 2005 + Kangoo de 2008)

En concertation avec le service technique, Mme la maire propose :

- d'acquérir deux véhicules de service (style Master Benne en remplacement de l'ancien, et un véhicule utilitaire léger de préférence électrique en complément de la Kangoo actuelle tant que ce véhicule fonctionne)

L'ancien Master sera remplacé

L'acquisition de véhicule électrique est un mode de transport écoresponsable et évite au service technique d'utiliser le tracteur pour se rendre aux différents chantiers.

Ce véhicule est moins polluant et plus silencieux. Il est également plus économique à la consommation ainsi qu'à son entretien, plus agréable à la conduire.

Au vu de l'insuffisance constaté à l'opération 0221 Atelier communal – article 2188, il est proposé de prendre une décision modificative permettant de virer les crédits comme suit :

Objets : ATELIER COMMUNAL - VEHICULES

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
21578 (21) - 6401 : Autre matériel et outil	-1 610,00		
2158 (21) - 6418 : Autres install., matériel e	-14 000,00		
2188 (21) - 0221 : Autres immobilisations c	1 610,00		
2188 (21) - 0221 : Autres immobilisations c	14 000,00		
	0,00		
Total Dépenses		Total Recettes	

Après débat, le conseil municipal

APPROUVE la décision modificative comme suit :

ADOpte PAR 18 VOIX POUR – 5 ABSTENTIONS

COMMUNE DE HILSENHEIM
PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 04 JANVIER 2022

E) Atténuations de produits

Au vu des insuffisances de crédits au chapitre 014 et afin de pouvoir rattacher sur l'exercice 2021 certaines dépenses obligatoires, il convient de compléter les crédits comme proposés ci-dessous :

Objets : CHAPITRE 014 - ATTENUATION DE CHARGES

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
022 (022) : Dépenses imprévues	-1 224,00		
7391178 (014) : Autres restit. au titre degré	250,00		
739221 (014) : FNGIR	3,00		
739223 (014) : Fonds de péréquation des re	971,00		
	0,00		
Total Dépenses		Total Recettes	
0,00			

ADOpte A L'UNANIMITE

5. DOMAINE DE COMPETENCE PAR THEMES

5.1. Aménagement du territoire – Circulation des véhicules à moteur sur l'ensemble des chemins ruraux

Dans le cadre d'une circulation excessive des véhicules à moteur sur certains chemins ruraux et chemins d'exploitation, il est proposé de prendre un arrêté municipal interdisant cette circulation afin de préserver la tranquillité publique, la qualité de l'air, la protection des espèces animales ou végétales, les espaces naturels, la protection et la conservation des chemins ruraux

Les chemins d'exploitation étant de la compétence de l'Association Foncière, cette entité sera également sollicitée pour limiter la circulation sur leurs chemins

Il conviendrait de limiter la circulation aux seuls véhicules autorisés ainsi qu'aux cycles et piétons.

Cet arrêté permettrait également de faciliter les interventions de la Brigade Verte dans les communes environnantes (BALDENHEIM-MUTTERSOLTZ-WITTISHEIM)

Entendu en ses explications, et après en avoir délibéré,
Le conseil municipal

COMMUNE DE HILSENHEIM

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 04 JANVIER 2022

AUTORISE Mme la Maire à prendre un arrêté réglementant la circulation des véhicules à moteur sur les chemins ruraux en vue d'assurer la sécurité et tranquillité publique et en égard de la protection des espaces animales et végétales.

Une sortie sur le terrain sera organisée pour les conseillers municipaux.

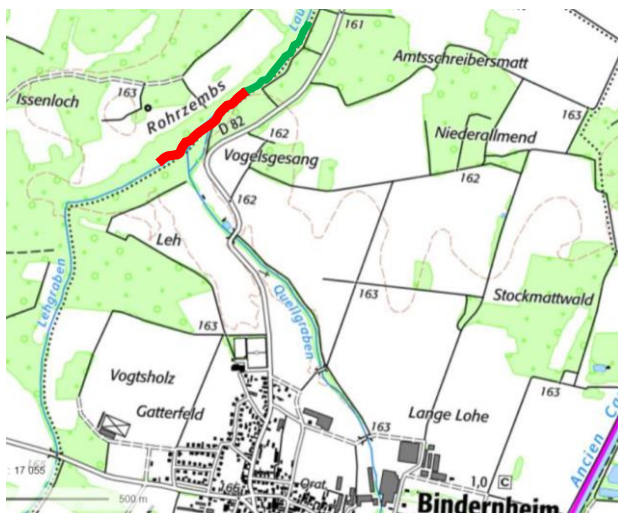
ADOpte PAR 16 VOIX POUR – 6 ABSTENTIONS – 1 VOIX CONTRE (EHRHART Katia)

5.2. Restauration du Laufgraben entre Hilsenheim et Bindernheim

Faisant suite aux travaux sur le cours d'eau Friesengraben, la restauration du Laufgraben a démarré en 2021 par un tronçon de 500m environ. Les travaux ont consisté à reprendre le profil des berges et à récréer des habitats aquatiques favorables aux populations piscicoles et d'invertébrés aquatiques (Cf trait vert sur les cartes ci-dessous).

Au vu des résultats très positifs des travaux, le SDEA a proposé aux acteurs locaux de poursuivre la restauration du Laufgraben en 2022 en étant encore un peu plus ambitieux.

En effet, le projet de 2022 consisterait à restaurer à la fois le cours d'eau, ses berges (trait rouge sur les cartes ci-dessous), mais aussi l'intégralité de la rive gauche en zone humide, sur le ban communal de Hilsenheim (Cf carte ci-dessous). Le coût des travaux estimé entre 20 000€ et 30 000€ est prélevé sur la recette de la taxe GEMAPI prélevé sur la feuille des impôts fonciers des contribuables



- Tronçon restauré
- Tronçon à restaurer en 2022

- Emprise de la zone de chantier
-  Création d'un chapelet de zones humides

COMMUNE DE HILSENHEIM
PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 04 JANVIER 2022



Entendu en son exposé Mme la Maire,

Le conseil municipal, après délibéré,

AUTORISE Mme la Maire à valider ce projet auprès du SDEA.

ADOpte PAR 22 VOIX POUR – 1 ABSTENTION

5.3. INSEE - Recensement de la population – modification des décisions prises par le conseil en séance du 06 juillet 2021

Le conseil municipal dans sa séance du 06 juillet 2021 avait décidé de créer 2 postes d'agents vacataires externes et d'avoir recours à 2 agents administratifs de la commune pour le recensement INSEE de la population.

Il conviendrait de créer 3 postes d'agents vacataires externes et n'avoir recours qu'à 1 seul agent administratif suite à des changements au sein de l'effectif de la commune.

Après délibéré, le conseil municipal

- DECIDE**
- * de créer 3 postes d'agents recenseurs vacataires externes pour la durée du recensement
 - * d'avoir recours à 1 agent administratif de la commune
 - * de maintenir leur rémunération conformément à leur décision du 06 juillet 2021, soit 4,00€ brut/feuille de logement rempli et 2,00 € brut/feuille de logement vacant
 - * l'agent administratif sera rémunéré en IHTS selon une équivalence de feuilles de logement rempli ou vacant

COMMUNE DE HILSENHEIM
PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 04 JANVIER 2022

6. COMMANDES PUBLIQUES

6.1. Marchés publics – Attribution des marchés

Un appel d'offres avait été mis en ligne le 08/11/2021 ainsi qu'une annonce dans un journal habilité pour les travaux de voirie et de réseaux secs pour les rues Pommiers/Cerisiers ainsi que pour les rues Grendel/Blés

La date limite de remise des plis était fixée au 03/12/2021.

➤ Rue des Pommiers et Chemin des Cerisiers

- Lot 1 – Voirie et réseaux humides

5 offres ont été réceptionnées et sont conformes.

(COLAS – PONTIGGIA – LINGENHELD – VOGEL – EUROVIA)

Les critères de pondération pour classer les entreprises sont déterminés par :

60 % sur le prix – 20 % sur la valeur technique – 20 % sur les délais.

La synthèse des critères de pondération classe l'entreprise VOGEL en 1^{ère} position avec l'offre la mieux-disante :

LOT 1 – Voirie et Réseaux humides	PROPOSOTION MAITRE D'OEUVRE	VOGEL TP - SCHERWILLER
	145 257,00 € HT 174 308,80 € TTC	122 131,85 € HT 146 558,22 € TTC

- Lot 2 – Réseaux secs

4 offres ont été réceptionnées et sont conformes.

(SPIE – SOGECA – PONTIGGIA – EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES)

Les critères de pondération pour classer les entreprises sont déterminés par :

60 % sur le prix – 20 % sur la valeur technique – 20 % sur les délais.

La synthèse des critères de pondération classe l'entreprise PONTIGGIA en 1^{ère} position avec l'offre la mieux-disante :

LOT 2 – Réseaux secs	PROPOSOTION MAITRE D'OEUVRE	PONTIGGIA HORBOURG-WIHR
	46 379,75 € HT 55 655,70 € TTC	34 902,00 € HT 41 882.40 € TTC

Le conseil municipal, entendu en ses explications l'adjoint en charge des travaux,

DECIDE de réaliser les travaux de voirie rue des Pommiers et Chemins des Cerisiers

AUTORISE Mme la Maire à attribuer et signer les marchés avec les entreprises :

COMMUNE DE HILSENHEIM

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 04 JANVIER 2022

- LOT 1 – Voirie et réseaux humides : VOGEL TP de Scherwiller
pour un montant de 122 131, 85 € HT – 146 558,22 € TTC
- LOT 2 – Réseaux secs : PONTIGGIA de Horbourg-Wihr
pour un montant de 34 902,00 € HT – 41 882,40 € TTC

ADOpte PAR 23 VOIX POUR

➤ Rue Grendel et rue des Blés

- Lot 1 – Voirie et réseaux humides
5 offres ont été réceptionnées et sont conformes.
(COLAS – PONTIGGIA – LINGENHELD – VOGEL – EUROVIA)

Les critères de pondération pour classer les entreprises sont déterminés par :
60 % sur le prix – 20 % sur la valeur technique – 20 % sur les délais.

La synthèse des critères de pondération classe l'entreprise VOGEL en 1^{ère} position avec l'offre la mieux-disante :

LOT 1 – Voirie et Réseaux humides	PROPOSOTION MAITRE D'OEUVRE	VOGEL TP - SCHERWILLER
	166 768,50 € HT 200 122,20 € TTC	128 925,00 € HT 154 710,00 € TTC

- Lot 2 – Réseaux secs
4 offres ont été réceptionnées et sont conformes.
(SPIE – SOGECA – PONTIGGIA – EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES)

Les critères de pondération pour classer les entreprises sont déterminés par :
60 % sur le prix – 20 % sur la valeur technique – 20 % sur les délais.

La synthèse des critères de pondération classe l'entreprise PONTIGGIA en 1^{ère} position avec l'offre la mieux-disante :

LOT 2 – Réseaux secs	PROPOSOTION MAITRE D'OEUVRE	PONTIGGIA HORBOURG-WIHR
	146 101,60 € HT 175 321,92 € TTC	109 291,50 € HT 131 149,80 € TTC

COMMUNE DE HILSENHEIM
PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 04 JANVIER 2022

Le conseil municipal, entendu en ses explications l'adjoint en charge des travaux,

DECIDE de réaliser les travaux de voirie rue Grendel et rue des Blés

AUTORISE Mme la Maire à attribuer et signer les marchés avec les entreprises :

- LOT 1 – Voirie et réseaux humides : VOGEL TP de Scherwiller
pour un montant de 128 925,00 € HT – 154 710,00 € TTC
- LOT 2 – Réseaux secs : PONTIGGIA de Horbourg-Wihr
pour un montant de 109 291,50 € HT – 131 149,80 € TTC

ADOpte PAR 23 VOIX POUR

7.	DIVERS ET COMMUNIQUEs
-----------	------------------------------

- Une importante infiltration d'eau de pluie a été constatée au bâtiment « Maison Gerber ». Les activités devront être suspendues en attendant la réparation
- Commission scolaire à prévoir en janvier
- Commission Sécurité à prévoir en début d'année
- Une 1^{ère} réponse a été réceptionnée pour le Projet Trame Verte et Bleue - une commission Environnement sera prévue très prochainement
- Il est soulevé l'absence totale d'un passage pour piétons dans la rue de Bindernheim. Les conditions météorologiques ne permettent pas à l'heure actuelle de marquer le traçage. Il faudra attendre le printemps
- Le bureau d'études travaille sur les 2 projets «Parking salles de sports et aire de jeux » - Ils seront soumis à la commission des travaux
- Problème d'incivilité récurrente relevé quant aux déjections canines
- Bulletin communal en phase de relecture. Il sera imprimé et distribué très prochainement. La commission relation publique envisage de préparer un communiqué avec une édition par trimestre.
- Il est proposé de mettre en place un cadrage pour les communications sur le site facebook de la commune
- Il est proposé de réunir plus souvent les commissions instaurées par le conseil municipal

Plus personne ne demandant la parole, la séance est close à 20h30

Fait à HILSENHEIM LE 05 JANVIER 2022

La Maire

Mireille MOSSER